

## Déclaration d'Eugène Schaus (1er février 1963)

**Source:** L'échec des négociations européennes de Bruxelles en vue de l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun / Eugène Schaus, commentaires : Nic Weber.- RTL Luxembourg [Prod.], 01.02.1963. CLT-UFA, Luxembourg. - SON (00:02:46, Montage, Son original).  
CLT-UFA, 45, Boulevard Pierre Frieden, L-1543 Luxembourg.

**Copyright:** Transcription CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

**URL:** [http://www.cvce.eu/obj/declaration\\_d\\_eugene\\_schaus\\_1er\\_fevrier\\_1963-fr-c17765e4-db29-4e0f-9ff0-4f5234dffe1e.html](http://www.cvce.eu/obj/declaration_d_eugene_schaus_1er_fevrier_1963-fr-c17765e4-db29-4e0f-9ff0-4f5234dffe1e.html)

**Date de dernière mise à jour:** 04/07/2016



## Déclaration d'Eugène Schaus (1er février 1963)

[Eugène Schaus] La position reprise par le gouvernement luxembourgeois lors des ultimes discussions qui ont précédé la suspension des négociations en vue de l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun est bien connue. Nous avons la conviction qu'il aurait été possible d'arriver à un résultat positif tout en respectant les principes et l'esprit du traité de Rome. Le gouvernement ne voyait donc dans la situation aucun élément qui aurait pu justifier l'interruption de la négociation.

[Nic Weber] D'après monsieur le ministre Schaus, le gouvernement a cherché à trouver un résultat dans les négociations avec la Grande-Bretagne. Celle-ci n'a rien relevé non plus dans la situation qui aurait justifié une interruption des négociations. Cependant, il existe une règle selon laquelle tout « non » est un veto.

[Eugène Schaus] Mais l'adhésion d'un pays tiers à la Communauté ne peut avoir lieu que de l'accord unanime de tous les membres originaires. Cet aménagement, nous l'avons accepté en signant les traités de Paris et de Rome, nous devons bien savoir quelles pourraient en être les conséquences. Les Communautés restent donc, pour le moment, identiques à elles-mêmes. Plutôt que de se perdre maintenant en de vaines récriminations, il faut regarder vers l'avenir et essayer de tirer le meilleur parti de la situation actuelle.

[Nic Weber] Monsieur Schaus regarde pourtant plus loin. Il reste encore assez de préoccupations et de travaux dans les Communautés, travaux qui se doivent d'être réalisés. Le Marché commun doit être promu.

[Eugène Schaus] Les relations entre les Six sont en ce moment soumises à une rude épreuve. Quelque soit l'amertume provoquée par les événements de ses derniers jours, il est impératif de tout omettre qui pourrait affecter davantage la cohésion de la Communauté. La solidarité entre les Etats membres doit rester, malgré tout, la loi suprême, quelles que puissent être leurs divergences. Il serait contraire à nos intérêts les plus essentiels de porter nos discussions devant les tiers. N'oublions pas que, par le traité de Rome, nous nous sommes solennellement engagés de nous abstenir de toute action qui pourrait mettre en péril la réalisation des buts communs. La meilleure façon de préserver l'avenir, c'est encore de tourner en ce moment tout notre effort vers la sauvegarde des Communautés. En effet, une tâche immense reste à accomplir en vue des objectifs fixés par le traité de Rome. La voie vers une extension géographique étant pour le moment barrée, je crois qu'il serait sage de concentrer notre intérêt sur les tâches, suffisamment nombreuses et difficiles en elles-mêmes, que nous impose l'établissement du développement du Marché commun.